# Organisation des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024. Circulaire n° IOMA2415691J du 11 juin 2024

## Revue - Vie Communale

### Source - Circulaire

L'instruction n° IOMA2415691J du 11 juin 2024, à destination des préfets et hauts-commissaires en vue de l'organisation des élections législatives de 2024, précise les mesures que les services de l’État seront amenés à prendre avant, pendant et après le scrutin.